

LES TAILLADES



ECHO
n° 89





Édito

Chères Tailladaises, chers Tailladais,

C'est avec beaucoup d'émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous pour la première fois en qualité de maire, dans les pages de notre magazine municipal.

Depuis notre installation, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous nous sommes immédiatement mis au travail. Rencontres avec les agents et nos partenaires, organisation des délégations, suivi des dossiers en cours et préparation des projets : ces premières semaines ont été intenses et particulièrement enrichissantes.

Notre ambition est claire : agir concrètement pour préserver la qualité de vie de notre village et répondre au mieux à vos préoccupations. Nous souhaitons une mairie proche, accessible et à l'écoute. Les permanences mensuelles des élus, le Café du maire et l'astreinte téléphonique désormais opérationnelle en dehors des horaires d'ouverture viennent renforcer cette relation de proximité.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité des projets engagés, tout en portant de nouvelles priorités : l'amélioration du cadre de vie, la sécurité et la tranquillité publiques, l'accompagnement de l'école et de la jeunesse, la préservation de notre environnement, le soutien aux associations et la maîtrise de nos finances.

Ces derniers mois ont été particulièrement vivants dans notre village. Les Estivales, la soirée consacrée à l'éclipse solaire, la fête votive et les Galéjades ont rassemblé un public nombreux autour de beaux moments de culture, de découverte et de convivialité. Ces réussites doivent beaucoup à l'engagement des associations, des bénévoles, des agents communaux, des élus et de tous nos partenaires.

La rentrée marque également le début d'une nouvelle année scolaire pour les 196 enfants de l'école de la Combe, qui ont retrouvé un établissement embelli et une équipe renouvelée. Elle ouvre plus largement une nouvelle période d'action, avec de nombreux rendez-vous destinés à favoriser les échanges, la participation et le lien entre les habitants.

Dans ce magazine, vous découvrirez vos élus et leurs délégations, les premières actions engagées, les événements de ces derniers mois et les prochains rendez-vous.

Je remercie chaleureusement les agents municipaux, les élus, les bénévoles associatifs et toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à notre qualité de vie. Avec mon équipe, je resterai pleinement engagée à vos côtés, dans un esprit de confiance et d'action.

Je vous souhaite une excellente rentrée.

Sonia Haquet
Maire des Taillades

SOMMAIRE

ÉDITO – P. 2

RETOUR SUR L'ÉTÉ – P. 3

ÉQUIPE MUNICIPALE – P. 4-5

LE CAP DU MANDAT – P. 6-7

BUDGET – P. 8-9

VIE COMMUNALE – P. 10-13

ÉCOLE – P. 14-15

ASSOCIATIONS – P. 16-17

HOMMAGE – P. 18

AGENDA – P. 19

Directrice de la publication : Sonia Haquet, maire des Taillades
Rédaction : Sonia Haquet, Sonia Saorin, Nicole Girard – service communication.



Un été qui a rassemblé

Les Estivales au rendez-vous

Dans le cadre exceptionnel des carrières, les Estivales ont une nouvelle fois rencontré un vif succès, rassemblant près de 2 000 spectateurs. Cette fréquentation confirme la place des Estivales parmi les temps forts de la saison.

Tous réunis sous l'éclipse

Le 12 août, un public particulièrement nombreux s'est retrouvé au stade Jean Blanc pour observer l'éclipse solaire. Lunettes offertes, explications et instruments d'observation ont permis à tous de partager un moment rare, convivial et empreint d'émerveillement.

Une fête votive très suivie

Du 13 au 16 août, la fête votive a, elle aussi, connu une belle affluence. Grâce au Comité des fêtes et au club de football, quatre soirées de concerts, de spectacles et d'animations ont fait vibrer le village. La municipalité remercie les associations, les bénévoles, les agents communaux et les élus mobilisés pour la réussite de cet événement.

La musique et les talents à l'honneur

Le 21 juin, la Fête de la musique a lancé l'été dans une ambiance chaleureuse. En première partie, le groupe tailladais Badarel's Band a donné le ton de la soirée. Le public a ensuite découvert Louna et Léna, deux jeunes chanteuses talentueuses, avant de retrouver Muriel pour clôturer la soirée. Tous nous ont offert un joli moment musical, très apprécié des spectateurs. Merci aux artistes et à toutes les personnes mobilisées pour ce rendez-vous !



Fête de la musique - 21 juin 2026

Du nouveau dans les services

Merci Louanne !

Jeune Tailladaise de 18 ans, Louanne poursuit, avec une année d'avance, une licence de japonais et d'anglais. Elle a spontanément proposé son aide et effectué un stage au sein des services municipaux durant le mois d'août. Nous la remercions chaleureusement pour son sérieux, son enthousiasme et la qualité de sa contribution.



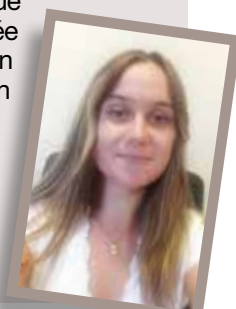
Bienvenue à Gwennaëlle !

Le 1^{er} septembre, Gwennaëlle Balcerek a rejoint la commune en qualité de gestionnaire comptable. Fonctionnaire territoriale expérimentée, elle dispose d'une solide connaissance de la comptabilité publique et de la gestion budgétaire. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.



Bienvenue à Lilou !

Étudiante en bachelor Communication et Événementiel, elle rejoint la commune pour une alternance. Elle participera aux actions de communication de la mairie ainsi qu'à la préparation et à la valorisation des manifestations communales. Bienvenue à elle pour cette année qui s'annonce riche en apprentissages et en projets !



NOUVELLE ÉQUIPE



Une nouvelle équipe engagée
pour Les Taillades

Le conseil municipal réunit 19 élus investis dans la vie de la commune. Autour du maire, les adjoints et les conseillers municipaux suivent les différents domaines de l'action locale et accompagnent la mise en œuvre des projets.

Ensemble, ils travaillent au service de la commune et de ses habitants.



Sonia HAQUET

Maire des Taillades

5e vice-présidente de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Elle préside le Conseil municipal et le Centre communal d'action sociale. Elle coordonne l'action de l'équipe municipale, met en œuvre les décisions du Conseil et représente la commune auprès de ses partenaires institutionnels.



Philippe GUILLOT
Premier adjoint
Travaux, services techniques et sécurité
Il suit les travaux communaux, l'entretien des équipements et des espaces publics ainsi que les questions de sécurité.



Sylviane BADEI
Deuxième adjointe
Affaires sociales, patrimoine et protocole
Elle intervient dans les domaines de la solidarité, de l'accompagnement des habitants et de la préservation du patrimoine communal.



Jean-Louis DELPIANO
Troisième adjoint
Vie sportive et associative
Il accompagne les associations et suit les questions relatives aux activités sportives et à la vie associative.



Amélie BERGER
Quatrième adjointe
Affaires scolaires et jeunesse
Elle suit l'école, la restauration scolaire, les services périscolaires et les projets destinés aux enfants et aux jeunes.



José TUR
Cinquième adjoint
Festivités, culture et proximité
Il participe à l'organisation des manifestations, au développement de l'action culturelle et aux démarches de proximité.



Marc CHABERT
Conseiller municipal délégué
Agriculture, biodiversité et protection des animaux
Il suit notamment les questions relatives au monde agricole, à la biodiversité et à la condition animale.



Valérie BOUNIAS
Conseillère municipale



Thomas BIDON
Conseiller municipal



Claudine PEUCH
Conseillère municipale



Charlotte HERRERO
Conseillère municipale



Maxime DAUPHIN
Conseiller municipal



Betty TORDJMAN
Conseillère municipale



Pierre HELLAL
Conseiller municipal



Chantal VILLAIN
Conseillère municipale



Pierre VOLTAIRE
Conseiller municipal



Lydia MONTAGNER
Conseillère municipale



Mathieu BLIN
Conseiller municipal



Abia ZIANI
Conseillère municipale

Neuf commissions pour agir au quotidien

- Finances
- Communication
- Travaux, urbanisme, sécurité et environnement
- Patrimoine architectural et cimetière
- Action sociale
- Vie sportive et associative
- Affaires scolaires et jeunesse
- Festivités, culture et proximité
- Agriculture, biodiversité et protection des animaux



Scannez pour consulter la composition détaillée des commissions.

Le Centre communal d'action sociale

Le CCAS intervient auprès des personnes et des familles rencontrant des difficultés. Il participe à l'accompagnement des aînés, à la lutte contre l'isolement et à la mise en œuvre des actions de solidarité de proximité. Son conseil d'administration réunit, à parts égales, des élus municipaux et des représentants de la société civile engagés dans le domaine social.

Besoin d'un renseignement ou d'un accompagnement ?
Contactez la mairie au 04 90 71 09 98.

Préserver aujourd'hui, préparer demain

Conserver l'identité des Taillades tout en répondant aux attentes de ses habitants : telle est l'ambition qui guidera notre action durant ce mandat. Notre feuille de route repose sur quatre priorités : **préserver, améliorer, anticiper et concerter**. Les opérations seront étudiées, chiffrées et programmées selon leur utilité, les capacités financières de la commune et les aides que nous pourrions obtenir.

1 Préserver l'identité et le cadre de vie

Le développement de la commune doit rester maîtrisé et respectueux de l'âme du village. Nous veillerons à protéger les terres agricoles, les espaces naturels, la tranquillité et la qualité de vie, tout en prenant en compte les besoins en logement. La transition énergétique sera poursuivie de manière concrète et responsable dans le prolongement de l'installation photovoltaïque réalisée cet été sur le préau de l'école.

2 Améliorer les déplacements et le cœur du village

La sécurité des piétons, la circulation et le stationnement constituent des priorités. Une réflexion sera notamment engagée sur l'avenue du Château ainsi que sur plusieurs secteurs identifiés : chemin du Luberon, chemin des Fourches et route de Cavaillon.

L'aménagement de la place de la mairie sera également étudié afin de rendre le cœur du village plus agréable, plus accessible et mieux organisé. Le projet intégrera les déplacements, le stationnement et l'accueil du public dans les services municipaux. Les riverains seront associés à la réflexion.

3 Adapter les équipements aux usages de demain

L'école demeure au cœur de la vie du village. L'agrandissement de la cantine et l'amélioration du stationnement seront étudiés afin de mieux répondre aux besoins des enfants, des familles et du personnel.

La commune poursuivra également la valorisation de son patrimoine, notamment autour de la salle des Engrenages du Moulin et de la chapelle Saint-Gens. Chaque intervention devra concilier préservation des lieux, usages futurs et maîtrise des dépenses.

4 Renforcer la proximité et le lien social

La vitalité de notre village repose largement sur ses associations et leurs bénévoles. Nous accompagnerons leur action en améliorant les locaux, les équipements et les modalités d'utilisation des salles.

Nous soutiendrons également, dans la mesure de nos possibilités, les initiatives favorisant les commerces de proximité et la création de lieux de rencontre et de convivialité.

Enfin, l'information et le dialogue avec les habitants seront renforcés grâce aux permanences des élus, au Café du maire, aux réunions publiques et aux différents supports municipaux.



Notre méthode

Écouter les habitants ■ Étudier les solutions ■ Rechercher les financements
Programmer de façon réaliste ■ Informer régulièrement



Cette feuille de route évoluera au fil des études, des échanges et des possibilités budgétaires. Un même objectif guidera chaque décision : **agir utilement pour la commune et préparer l'avenir sans dénaturer le village.**

Ce qui a été réalisé en 2025, les moyens prévus pour agir en 2026

Le compte administratif 2025 présente les dépenses et les recettes réellement réalisées par la commune. Le budget primitif 2026 fixe, quant à lui, les moyens prévus pour assurer les services du quotidien et financer les projets à venir.

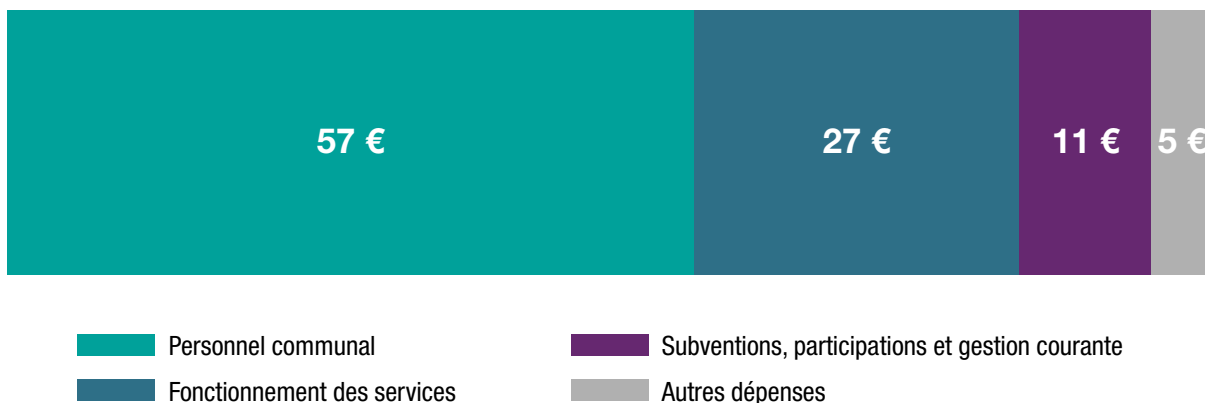
2025 : COMMENT L'ARGENT A-T-IL ÉTÉ UTILISÉ ?

1,62 million d'euros pour les services du quotidien

En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 1 620 409 €. Elles ont permis d'assurer les missions quotidiennes de la commune : accueil en mairie, école et restauration scolaire, entretien des bâtiments, des voiries et des espaces publics, services techniques, sécurité, culture, festivités et soutien à la vie locale.

Avec 57 % consacrés au personnel, la commune se situe dans la fourchette observée dans les communes du Vaucluse, comprise entre 47 % et 62 %.

En 2025, comment 100 € ont-ils été réellement dépensés ?



Une situation financière stable

En 2025, les recettes réelles de fonctionnement ont atteint **1 874 988 €**, contre 1 620 409 € de dépenses. L'excédent dégagé permet à la commune de rembourser ses emprunts, de contribuer au financement de ses investissements et de préserver son équilibre budgétaire.

La commune a par ailleurs réalisé **667 812 € de dépenses réelles d'investissement**, dont **202 266 €** financés par l'excédent de fonctionnement.

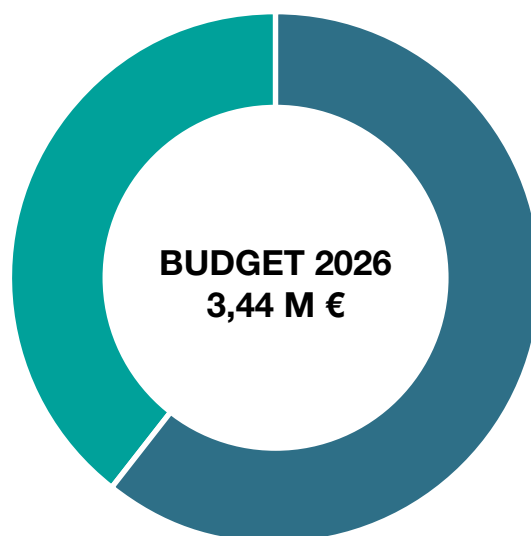
2026 : LES MOYENS PRÉVUS POUR AGIR

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un budget 2026 de 3 440 538 €, réparti entre :

- 2 090 523 € pour le fonctionnement, soit 61 % ;
- 1 350 015 € pour l'investissement, soit 39 %.

Les montants inscrits sont des prévisions maximales. Ils permettent d'anticiper les besoins de l'année, mais ne sont pas nécessairement dépensés en totalité.

Comment se répartit le budget communal ?



- Investissement 1 350 015 € (39 %)
- Fonctionnement 2 090 523 € (61 %)

Des projets concrets pour le village

Sur les **1 350 015 €** inscrits en investissement, **1 254 160 €** sont consacrés aux travaux, aux études et à l'acquisition d'équipements.

Les principales priorités concernent l'école, la voirie, le patrimoine, la vidéoprotection, les espaces publics et les services numériques. Leur réalisation dépendra des autorisations nécessaires, des financements obtenus et des capacités budgétaires de la commune.

Les chiffres clés

- 0 € de nouvel emprunt inscrit au budget 2026
- 2,5 ans de capacité de désendettement estimée
- 85 000 € pour les associations Tailladaises, la coopérative scolaire, le Centre communal d'action sociale et les organismes d'intérêt général

Des taux communaux inchangés

Le Conseil municipal a décidé de maintenir en 2026 les taux votés en 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,34 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,55 % ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,86 %.

La commune n'augmente donc pas ses taux d'imposition. Le montant payé par chaque contribuable peut néanmoins évoluer en raison de la revalorisation nationale des bases fiscales ou d'un changement de situation personnelle.

Les priorités d'investissement en 2026

ÉCOLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

VOIRIE ET STATIONNEMENT

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

**BUDGET
D'INVESTISSEMENT
1,35 M €**

BÂTIMENTS ET PATRIMOINE

SÉCURITÉ ET VIDÉOPROTECTION

SERVICES NUMÉRIQUES ET PROXIMITÉ

Les axes présentés ne sont pas proportionnels aux montants engagés



UN VILLAGE PLUS PRATIQUE ET PLUS PROCHE



Stationnement : ce qui change près de chez vous

Afin de faciliter l'accès aux commerces, aux services et aux équipements communaux, la municipalité réorganise le stationnement dans plusieurs secteurs du village.

L'objectif est simple : favoriser la rotation des véhicules, préserver l'accessibilité aux lieux les plus fréquentés et rendre la circulation plus fluide et plus sûre.

Des places réservées à vos démarches

Vous venez à la mairie, à La Poste, à la médiathèque ou au Foyer des anciens ? Les emplacements situés sur la place de la mairie vous seront désormais réservés le temps de votre démarche.

Pour un arrêt de plus longue durée, notamment pour les randonneurs, les professionnels et les visiteurs, le parking Saint-Ferréol offre une importante capacité d'accueil à proximité immédiate.

Une nouvelle signalétique précisera prochainement cette organisation. Merci à chacun de respecter les usages prévus afin de faciliter l'accès aux services.

Avenue du Château Deux emplacements dépose-minute devant le cabinet médical

Vous accompagnez une personne âgée, à mobilité réduite ou momentanément fragilisée ? Deux places permettent de la déposer et de la reprendre au plus près de l'entrée. Réservés à un arrêt de courte durée, ces emplacements ne peuvent pas être occupés pendant toute la consultation. Pour stationner plus longtemps, le parking de l'Olivier se trouve à environ 250 mètres.

Des potelets et des barrières ont également été installés afin d'empêcher les arrêts gênants dans cette partie étroite de l'avenue et de maintenir un passage suffisant.

Ces aménagements améliorent l'accès au pôle médical tout en sécurisant la circulation.

Une mairie plus proche de vous

Une demande, une suggestion ou une difficulté à signaler ? Plusieurs temps d'échange vous permettent de rencontrer vos élus et de dialoguer simplement avec eux.

Les permanences des élus ont repris

Les élus vous accueillent le deuxième samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h, dans la salle du Conseil municipal. Accessibles sans rendez-vous, ces permanences sont l'occasion d'échanger sur la vie de la commune et de faire part de vos préoccupations.

Prochaine permanence : samedi 10 octobre.

Des référents dans les quartiers

Des référents seront prochainement désignés afin de faciliter le dialogue avec l'équipe municipale et relayer les préoccupations du quotidien.

Des rencontres organisées directement dans les quartiers permettront d'aborder les problématiques du quotidien au plus près du terrain et de rechercher collectivement des réponses adaptées.

Un Café du maire

Tous les deux mois, le Café du maire proposera un moment convivial et informel consacré à l'actualité communale et aux sujets qui vous concernent.

Les dates et lieux de ces rendez-vous seront communiqués progressivement sur les différents supports de la commune.

Vous associer aux décisions importantes

Réunions publiques, consultations et sondages accompagneront les projets structurants pour l'avenir du village. Chacun pourra ainsi s'informer, exprimer ses attentes et contribuer à la réflexion.

UNE URGENCE EN DEHORS DES HORAIRES DE LA MAIRIE ?

Une astreinte téléphonique des élus est désormais opérationnelle.

Appelez le numéro habituel de la mairie 04 90 71 09 98, tapez 1, puis restez en ligne : votre appel sera transféré vers l'élue d'astreinte.

Ce dispositif est exclusivement réservé aux situations urgentes concernant la commune et ne pouvant attendre la réouverture de la mairie. Il ne remplace pas les services de secours : 15, 17, 18 ou 112.

**UNE URGENCE SUR LA
COMMUNE ?**

En dehors des horaires d'ouverture, en cas
d'urgence uniquement.

**ON EST LÀ
POUR VOUS !**

① APPELEZ LE NUMÉRO DE LA MAIRIE
04 90 71 09 98

② TAPEZ 1

③ RESTEZ EN LIGNE

Votre appel sera automatiquement transféré vers l'élue d'astreinte.

www.lestailhades.fr





Préserver et protéger notre cadre de vie



Les Taillades cultivent leur cadre de vie

Chaque année, le retour des beaux jours donne lieu à plusieurs rendez-vous autour de la nature, du fleurissement et de l'embellissement du village.

Des plantes, des conseils et de la convivialité

Le Troc des plantes et jardins a une nouvelle fois réuni jardiniers amateurs, passionnés et simples curieux autour d'un principe convivial et écologique : échanger gratuitement plantes, graines, boutures et bulbes.

Sous les platanes, chacun a pu partager ses végétaux, mais aussi ses conseils, ses astuces et son expérience. Plus qu'un simple troc, cette manifestation favorise la transmission des savoir-faire, donne une seconde vie aux plants et contribue à créer du lien entre les habitants.

Les échanges se sont prolongés autour d'un verre et de quelques gourmandises.



Les jardinières et jardiniers tailladais à l'honneur

Le Concours communal
des maisons et jardins

fleuris est également venu mettre en lumière celles et ceux qui, par leur passion et leur créativité, contribuent à l'embellissement du village.

Au fil de leurs visites, les membres du jury ont découvert des jardins, des potagers et des espaces fleuris entretenus avec beaucoup de soin. Une attention particulière a également été portée aux pratiques respectueuses de l'environnement : plantations adaptées au climat, gestion raisonnée de l'eau, préservation de la biodiversité et méthodes de jardinage durables.

La remise des prix a permis de féliciter les lauréats, mais aussi l'ensemble des participants. Par leur engagement, tous participent au charme et à l'attractivité de notre village.



Embellir la commune saison après saison

Dès cette année, la municipalité a souhaité renforcer le fleurissement et la végétalisation de plusieurs espaces publics, notamment sur la place de la mairie et aux abords du Moulin.

Cette première dynamique se poursuivra et s'amplifiera l'année prochaine. De nouveaux lieux seront progressivement aménagés ou valorisés, dans le respect de notre identité paysagère et en privilégiant des essences adaptées à notre climat, économes en eau et favorables à la biodiversité.

Parce que cette démarche accompagne aussi le rythme des saisons, un effort particulier sera consacré aux illuminations de fin d'année. De nouveaux décors viendront apporter davantage de lumière et de magie dans le village cet hiver.

En route pour le maintien de notre troisième fleur

La commune a récemment accueilli le jury régional chargé d'évaluer la qualité du fleurissement, la gestion des espaces publics et les actions engagées en faveur du cadre de vie. Nous croisons les doigts pour conserver cette distinction qui récompense le travail accompli par les agents et l'ensemble des acteurs mobilisés !

Le canal du Cabedan-Neuf, une richesse pour notre commune

L'été particulièrement chaud que nous venons de traverser a mis les jardins et la végétation à rude épreuve. Il nous rappelle combien la présence du canal du Cabedan-Neuf constitue une véritable chance pour notre territoire.

Aux Taillades, 829 habitants peuvent bénéficier de son eau, par prise gravitaire, branchement sous pression ou pompage. Ce patrimoine vivant contribue à préserver nos jardins, nos paysages et notre cadre de vie.

Sur le terrain, les deux gardes du canal, Morgan et Michael, veillent à son bon fonctionnement, à l'entretien des ouvrages et accompagnent les usagers dans leurs démarches. Leur présence quotidienne est essentielle pour préserver et gérer durablement cette ressource précieuse.

Renseignements :

Morgan Maldonado :

06 08 31 91 58

Michael Cambray :

06 88 70 55 93

contact@canal-cabedan-neuf.fr

www.canal-cabedan-neuf.fr



Merci !

Le CCFF, une force pour notre village

Cette année encore, les bénévoles du Comité communal feux de forêt ont démontré toute l'utilité de leur action au service de la commune.



Mobilisés tout au long de l'année

Le CCFF a notamment accompagné le retour du troupeau de moutons dans le massif et sensibilisé les promeneurs aux comportements à adopter à proximité des animaux et de leurs chiens de protection.

Ses membres sont également intervenus auprès des élèves de l'école pour leur présenter leurs missions et les sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la prévention des incendies et à la protection de notre environnement.

Durant la période estivale, les bénévoles effectuent des rondes de surveillance dès que l'accès au massif est classé en risque rouge. Leur présence permet de rappeler les consignes, de repérer rapidement une situation inhabituelle et de donner l'alerte si nécessaire.

Une coopération précieuse lors de l'incendie

Le CCFF a été particulièrement mobilisé lors de l'incendie du chemin des Mulets, qui a parcouru près de quatre hectares de broussailles et nécessité l'intervention de plus de 80 sapeurs-pompiers.

Une fois le feu maîtrisé, les bénévoles ont participé aux opérations de noyage afin de refroidir les zones brûlées et de prévenir toute reprise. Cette mobilisation s'est poursuivie le dimanche suivant, en collaboration avec le CCFF de Cheval-Blanc.

Les deux équipes ont mutualisé leurs effectifs et leurs moyens, notamment grâce au véhicule-citerne mis à disposition par la commune voisine. Nous remercions chaleureusement les bénévoles ainsi que le maire de Cheval-Blanc, qui a autorisé l'envoi de ce véhicule sur notre territoire. Cette coopération illustre toute l'importance de la solidarité entre communes face au risque d'incendie.

Par leur disponibilité, leur connaissance du territoire et leur capacité à guider et renseigner les intervenants, les membres du CCFF constituent un appui précieux pour les sapeurs-pompiers et peuvent également soutenir la commune lors d'autres événements exceptionnels.

Face au risque, chacun doit agir

Cet incendie nous rappelle que, par temps chaud, sec ou venteux, une simple étincelle peut avoir de lourdes conséquences.

L'entretien des parcelles et le respect des obligations légales de débroussaillage sont indispensables pour limiter la propagation du feu, protéger les habitations et faciliter l'intervention des secours.

En période de sécheresse, les travaux susceptibles de provoquer des étincelles doivent être évités. Lorsqu'une intervention autorisée ne peut être différée, toutes les précautions doivent être prises et des moyens d'extinction adaptés doivent rester immédiatement disponibles.

Et si vous rejoigniez le CCFF ?

Le CCFF repose sur l'engagement de femmes et d'hommes bénévoles, disponibles et attachés à la protection de leur village. Aucune expérience particulière n'est nécessaire : les nouveaux membres sont accompagnés et formés.

Vous avez plus de 16 ans, souhaitez agir concrètement pour Les Taillades et rejoindre une équipe solidaire ? Faites-vous connaître auprès de la mairie !

Aire de loisirs une surveillance renforcée cet été

Afin que l'aire de loisirs Saint-Ferréol demeure un espace agréable et paisible, la municipalité a renforcé la surveillance du site pendant l'été.

En semaine, un ASVP a veillé au respect des règles et sensibilisé les usagers aux horaires de fermeture. Le week-end et les jours fériés, une société privée a pris le relais.

Fondé sur la prévention, le dialogue et la médiation, ce dispositif a permis de préserver de bonnes conditions d'utilisation du site et la tranquillité du voisinage.



Une rentrée pleine de nouveautés

Le 1^{er} septembre, 196 enfants ont retrouvé le chemin de l'école de la Combe. Ils ont découvert des bancs colorés, repeints pendant l'été, et retrouvé des équipes pleinement mobilisées pour cette nouvelle année scolaire.

Une équipe renouvelée au service des enfants



Le 18 juin dernier, Stéphanie Brun, responsable de la cantine scolaire, a quitté la commune pour de nouveaux projets professionnels. Son attention portée à la qualité des repas, son sens de la pédagogie et son engagement auprès des enfants ont marqué la vie de notre école. La municipalité la remercie chaleureusement et lui souhaite pleine réussite pour la suite.



Depuis la rentrée, Nicolas Debuchy a pris la responsabilité de la restauration scolaire. Aux côtés de Laurie, son adjointe, il accompagne chaque jour les enfants dans la découverte du bien manger. Nous remercions également Laurie et les membres de l'équipe périscolaire, pleinement mobilisés pendant la période de transition.



Bonne retraite à Martine !

Le 3 juillet, Martine Nervi a fait valoir ses droits à la retraite après avoir assuré avec sérieux et bonne humeur l'entretien des locaux de l'école. La commune la remercie pour son travail et lui souhaite une très belle retraite.



Bienvenue à Laetitia !

Depuis le 12 janvier, Laetitia Tholly a rejoint l'école de la Combe en qualité d'ATSEM, en remplacement d'Altais. Très vite, elle a trouvé sa place auprès des enfants et au sein des équipes éducative et périscolaire. Nous lui souhaitons beaucoup d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Le CME concrétise son projet pour une commune plus propre

À l'initiative des jeunes élus du Conseil municipal des enfants, trois distributeurs de sacs pour déjections canines ont été installés dans la commune : deux aux abords du Moulin Saint-Pierre et un à Saint-Ferréol.

Imaginé par les enfants et réalisé avec l'appui des services municipaux, ce projet permet à chacun de contribuer plus facilement à la propreté des espaces publics. Une action utile portée par nos jeunes élus.



L'école produit désormais une partie de son électricité

Les panneaux photovoltaïques ont été installés cet été sur le préau de l'école. Désormais opérationnelle, cette installation permet à la commune de produire localement une partie de l'électricité consommée par le groupe scolaire. Elle s'inscrit dans une démarche d'autoconsommation et de transition énergétique, tout en valorisant une surface existante.



Une belle fête de l'école, sous le signe du partage

La fête de l'école le 19 juin dernier a réuni enfants, familles, enseignants et bénévoles autour d'une soirée chaleureuse. Après les chants préparés tout au long de l'année avec les enseignantes de maternelle et Mme Geneviève Chaix et les élèves de CM2 ont reçu leur traditionnel cadeau de fin de cycle : une calculatrice de collège et une clé USB à l'effigie de la commune.

La soirée a aussi été marquée par un beau geste de solidarité : le CCFF a choisi de reverser à l'APEEC la rétribution perçue pour sa participation à la sécurité de la Course cycliste de la Provence, afin qu'elle profite directement aux enfants de l'école.

Enfin, un groupe d'élèves volontaires, accompagné par Mme Geneviève Chaix, a eu le plaisir de se produire en concert au plan d'eau d'Apt le 4 juillet dernier.

Un grand merci à l'APEEC pour l'organisation de cette soirée et pour toutes les actions menées, tout au long de l'année, au profit des élèves.





Deux Tailladaises...



Pour suivre ou soutenir leur aventure :

Fleur Audibert : 06 20 75 82 56
fleuraudibert@photomail.fr

Laura André : 06 84 84 27 57
laurandre84@aol.com

... à la conquête du Raid Amazonas !

Du 1^{er} au 11 novembre 2026, deux Tailladaises, Fleur Audibert et Laura André, s'envoleront pour le Sri Lanka afin de participer au Raid Amazonas, une aventure sportive, humaine et solidaire exclusivement féminine.

Amies d'enfance, aujourd'hui mères de famille et engagées dans leur vie professionnelle, Fleur et Laura ont choisi de relever ensemble ce défi exigeant. Pendant six jours, elles enchaîneront différentes épreuves — trail, VTT, canoë, tir à l'arc et course d'orientation — sous le nom d'équipe Les Taillamazones, en hommage au village qui les a vues grandir.

Au-delà de la performance sportive et du dépassement de soi, ce défi porte de belles valeurs de solidarité, d'entraide et d'engagement féminin. Il permettra également de soutenir l'association Fraternité Salonnaise, qui vient en aide aux personnes en situation de précarité.

La municipalité est particulièrement fière de cette initiative. Pour finaliser leur participation, Fleur et Laura recherchent des partenaires susceptibles de leur apporter une aide financière ou matérielle. Entreprises, commerçants, artisans, associations et acteurs du territoire peuvent ainsi contribuer à ce projet porteur de sens.

Ensemble, aidons les Taillamazones à porter haut les couleurs de notre village jusqu'au Sri Lanka !



GUST - Gymnastique

Les adhérent(e)s du club sportif des Taillades (GUST) ont élu leur nouvelle présidente, Mme Pelissier Laurence qui incarne avec dynamisme cette fonction qu'elle exerce depuis plusieurs mois déjà. Avec l'aide de l'équipe qui l'entoure, elle souhaite poursuivre l'animation du club avec de nouveaux projets.

À compter de cette rentrée, 2 nouveaux cours seront proposés par Anaïs, notre nouvelle animatrice diplômée :

Cours de gym douce (une remise en forme en douceur) tous les mardis de 10h30 à 11h30 à la salle de gym du moulin.

Cours de gym posturale (pratique associant mouvements de Pilates et yoga, idéale pour libérer votre dos des tensions et rééquilibrer votre posture) tous les mardis 19h20 à 20h20 à la maison des associations.

Inscriptions auprès de Mélanie :
agv.lestaillades@gmail.com - Via notre page Facebook

Une rentrée associative dynamique

Le forum des associations a permis aux Tailladais de découvrir la richesse des activités proposées dans la commune et d'échanger avec les bénévoles qui les font vivre. Merci à la commission de la vie associative ainsi qu'à toutes les associations participantes.





Au bonheur des jardiniers : une journée de partage

Le dimanche 27 septembre, l'association Au bonheur des jardiniers a réuni au Moulin Saint-Pierre exposants, passionnés de jardinage et visiteurs.

Plantes, créations et conseils ont rythmé cette journée, complétée par des ateliers proposés aux enfants. Ce rendez-vous a une nouvelle fois favorisé les échanges et la convivialité autour du jardin et de la nature.

Merci aux bénévoles, aux exposants et à toutes les personnes présentes pour leur participation.

Nicole BLANCHARD
06 89 89 17 31



Deux soirées de rire aux Carrières

Les 28 et 29 août, la deuxième édition des Galéjades a une nouvelle fois fait vibrer le village. Zize du Panier, Patrick Bosso et les jeunes talents réunis à ses côtés ont offert au public deux soirées placées sous le signe du rire et de la convivialité.

Porté par l'association Taillades Loisirs, le festival a rassemblé habitants et visiteurs autour des spectacles proposés dans le cadre exceptionnel du Théâtre des Carrières, mais aussi des animations organisées sur la place de la mairie.

Le festival a également été marqué par la présence de S.A.S. le prince Albert II de Monaco, venu assister à la soirée du samedi.

La municipalité remercie chaleureusement Éric Di Meco, les membres de Taillades Loisirs, les bénévoles, les artistes, les partenaires et les agents mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous qui contribue pleinement au rayonnement de notre village.



Pratique

Le marché reste au Moulin toute l'année!

Désormais, plus besoin de changer vos habitudes : le marché vous donne rendez-vous toute l'année au Moulin Saint-Pierre.

Producteurs, exposants et guinguette vous y attendent dans une ambiance chaleureuse pour bien commencer le week-end.

Un lieu facile à identifier, des produits locaux et un moment convivial à partager en famille ou entre amis.

Chaque vendredi, de 17 h à 20 h 45
Moulin Saint-Pierre





Huguette Bouchet, ancienne directrice de l'école de la Combe, nous a quittés le 17 janvier 2026

L'école était tout pour Huguette Bouchet !

Il nous était impossible de la laisser partir sans rappeler avec émotion son parcours et ce qu'elle a apporté à plusieurs générations de Tailladais.

Sa carrière débute le 10 décembre 1954 à l'école de Goult. Après plusieurs remplacements et deux années à Cheval-Blanc, elle enseigne durant dix-sept ans à l'école Castil-Blaze de Cavaillon.

En 1976, elle rejoint l'école des Taillades et participe à l'ouverture du nouveau groupe scolaire de la Combe.

8 ans plus tard, à la rentrée de 1984, elle est nommée directrice de l'école en remplacement de Madame Peretto partie à la retraite. Elle assure cette fonction jusqu'en juillet 1991 tout en transmettant son savoir aux élèves de CM2.

Son dévouement est salué par la remise de la médaille de bronze en 1984, puis par celle de la médaille d'argent en 1988.

Mais au-delà des titres et des années, Huguette était avant tout une présence : attentive aux enfants, à l'écoute des parents, proche de son équipe. Elle savait, avec une grande justesse, allier discrétion, bienveillance et autorité.

Elle était également une mère aimante et l'épouse d'Edmond Bouchet, maire des Taillades pendant trente ans. Elle l'a accompagné avec discrétion et dignité dans la vie publique du village. Elle a aussi pris part, aux côtés de son mari, à l'aventure de la Flèche cavaillonnaise, entreprise de logistique créée avec Maurice, le frère d'Edmond.

Ces dernières années, la maladie de l'oubli l'avait peu à peu éloignée de nous. Pourtant, rien n'effacera les souvenirs qu'elle a semés, ni la trace qu'elle laisse dans le cœur de ceux qui l'ont connue.

Huguette Bouchet restera une figure marquante de l'histoire de l'école des Taillades. Et c'est avec une profonde reconnaissance et beaucoup d'émotion que nombre de ses anciens élèves sont venus l'accompagner pour son dernier voyage.

Et pour lui rendre hommage, ces quelques mots :

*Elle a semé des mots, des gestes, des chemins,
Dans le cœur des enfants éclairant leur destin.
Et si le temps les emporte, rien ne s'efface vraiment,
Car ceux qui ont transmis vivent éternellement.*



La parole aux jeunes !

Le 26 août, une trentaine de jeunes Tailladais ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager un moment convivial autour de pizzas et, surtout, exprimer leurs envies pour le village.

Les échanges ont été riches et les idées nombreuses : activités sportives, rendez-vous festifs, actions en faveur de l'environnement... Autant de propositions qui viendront nourrir les futurs projets destinés à la jeunesse.

À leur demande, une première soirée sera organisée pour Halloween. Cette rencontre en appellera d'autres : la municipalité souhaite poursuivre ce dialogue et permettre aux jeunes de participer pleinement à la vie de leur commune.

Merci à notre adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse, ainsi qu'aux membres de sa commission, pour cette belle initiative !

18, de 10 h à 17 h
JOURNÉE JEUX DE SOCIÉTÉ PAR LE
FOYER RURAL
Maison des Associations

31
SOIRÉE HALLOWEEN
À partir de 17 h 30 – Théâtre des Carrières

NOVEMBRE

1^{er} de 8 h à 14 h
FAIS D'LA PLACE PAR L'APEEC
Moulin Saint-Pierre

7 et 8
ALIMENT'ACTION
PAR L'ASSOCIATION ICI
Moulin Saint-Pierre

10 à 11 h
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
Place de la mairie

14 et 15 de 10 h à 18 h
SALON DES SANTONNIERS
Moulin Saint-Pierre

OCTOBRE

3 de 14 h à 17 h
APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNELLE
ACTIVITÉS ET ÉCHANGES ENTRE
JEUNES ET SÉNIORS
Moulin Saint-Pierre

4
MARCHE NORDIQUE PAR LE FOYER
RURAL
Espace Saint-Ferréol

10 et 11
BOURSE AUX COLLECTIONS DE
COLLECTIONS PASSION
Moulin Saint-Pierre

DÉCEMBRE

4
LANCEMENT DES ILLUMINATIONS
Place de la Mairie

13
MARCHÉ DE NOËL

Scannez pour consulter
l'agenda actualisé.



HALLOWEEN

AUX TAILLADES

THÉÂTRE DES CARRIÈRES

31 OCTOBRE

À PARTIR DE 17H30

GRATUIT

**VENEZ
DÉGUISÉS**

**ANIMATIONS • MUSIQUE •
SURPRISES • RESTAURATION**



PROGRAMME ET MODALITÉS SUR LESTAILLADES.FR

ORGANISE PAR LA COMMUNE DES TAILLADES

